

Publié le 10 juin 2010

## Martigues : La Semovim, coach touristique de la Ville

Après avoir transformé le camping de l'Hippocampe en parc résidentiel de loisirs de 456 places, la Semovim continue sa croisade en faveur du tourisme martégal avec un projet de rénovation et d'agrandissement du camping municipal de l'Arquet.



Sacrée à la fois station balnéaire et station de tourisme depuis maintenant deux ans, Martigues doit son attractivité à une politique de longue haleine visant à mieux valoriser son incroyable patrimoine naturel et architectural. Parmi les petites mains ayant contribué à ce grand mouvement, la société d'économie mixte [Semovim](#) est devenue un véritable fer de lance en matière d'amélioration des hébergements touristiques de la Ville.

Délégitaire de deux campings municipaux, l'entreprise se lance au début des années 2000 dans une campagne de relogement des résidents à l'année, qui constituent alors l'essentiel de sa clientèle, pour redonner aux équipements leur vocation touristique. Une réflexion qui conduit la Sem à transformer le camping de l'Hippocampe, situé au cœur d'une pinède à proximité du port de Carro, en un vaste parc résidentiel et de loisirs. Au terme de trois ans et demi de travaux nécessitant quelque 5 M€ d'investissement, le nouveau centre démarre la saison 2007 avec 68 chalets, une offre complète de restauration, une piscine de 200 m<sup>2</sup>, une salle de remise en forme avec sauna et un centre de congrès. « L'équipement nous permet de travailler aussi bien sur la haute saison avec une clientèle touristique qu'à l'année avec une clientèle d'entreprise », note le directeur général de la Semovim, Dominique Lefèvre.

Le site offre en effet, outre une capacité d'accueil estivale de 456 couchages, une offre de séminaire de 200 places avec des possibilités de logement en chambres individuelles de type hôtelier. Loin de s'arrêter en si bon chemin, la Sem compte démarrer à l'automne la rénovation du second camping dit de l'Arquet. Le projet prévoit de reprendre à son compte la loi de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 pour développer une offre de 220 emplacements de camping et de caravaning et d'un parc locatif autour de 40 mobil-homes. En préambule, la Semovim prévoit de réhabiliter les sanitaires vieillissants et de créer un accueil digne de ce nom au sein d'une zone de services comprenant une piscine, un espace restauration et une salle polyvalente.

Enfin, la société vient également de proposer plusieurs pistes en vue d'accroître la fréquentation de l'ancien village de vacances de la Poste à Couronne Plage, dont elle a récupéré la gestion l'an dernier après son rachat par la mairie. « Avec un minimum d'investissement, ce produit pourrait être réorienté vers l'accueil de groupes », explique Dominique Lefèvre. La décision municipale devrait être connue fin 2010.

Par Marie-Anne RAMAZZINA